

# Session d'accompagnement BTSA GPN mai 2011

Atelier n°2 : Mise en œuvre de  
l'évaluation :  
CCF épreuve E5 et E6

# Généralités concernant les évaluations E5 et E6

- CCF sont calés sur les capacités, chaque CCF évalue une capacité, et chaque capacité ne peut être évaluée qu'une seule fois. Attention le référentiel de formation n'intervient que pour définir des modalités pédagogiques, il est au service des capacités que l'on évalue.
- ne pas rajouter du règlement au règlement, et ne pas s'imposer des contraintes au delà de ce qui est écrit dans la NS.

# Généralités concernant les évaluations E5 et E6

- Ne pas confondre situations de formation qui peuvent être complexifiées à l'envie et situations d'évaluation qui peuvent rester simples et courtes.
- **Quel est le rôle du président adjoint et la marge de manoeuvre des équipes sur les plans d'évaluation ?**

Le président adjoint vérifie uniquement la conformité du plan d'évaluation aux textes.

- **Est-ce que je peux faire des CCF E5 et E6 dans les périodes en entreprise ?**

Oui : dès lors que ce n'est pas précisé différemment c'est possible.

# Généralités concernant les évaluations E5 et E6

- Les anciennes épreuves n'existent plus (EPI par exemple), on entre dans un dispositif nouveau.
- Répartition des CCF au cours de la formation : la règle générale de répartition des CCF à 50% sur la première année et 50% sur la deuxième année prévaut. Un CCF certifie l'atteinte d'une capacité, et n'est donc pas nécessairement positionné à la fin de l'intervention d'un enseignant. Il faut donc construire le ruban pédagogique par séquences permettant d'atteindre des capacités, validées par un CCF en fin de séquence.
- Le ruban pédagogique est nécessairement un projet d'équipe construit sur une approche globale de la formation. L'autonomie pédagogique des équipes enseignantes est totale.

# Autres généralités

- **Lorsqu'il n'y a pas d'enseignant d'agroéquipement, le prof. d'aménagement peut-il réaliser les heures qui lui sont attribuées ? Est-il habilité au niveau sécurité ?**

Le chef d'établissement juge si le prof. d'aménagement a cette capacité. La compétence d'un prof. d'agroéquipement permet d'analyser le risque lié à l'outil ; le risque lié à la situation de travail relève de la compétence du prof. de STAE.

- **Manipulation d'outils dangereux ?**

On n'évalue pas la pratique d'un geste. On peut en revanche sensibiliser les BTS GPN à la manipulation d'outils par quelques TP de façon à les rendre plus pertinents dans l'organisation et l'encadrement de chantier.

De façon générale, réaliser un travail en sécurité et/ou assurer la sécurité des personnes qu'on encadre ou qu'on accueille fait partie des compétences attendues.

## **E5** oral sur étude de cas /

capacité démarche de concertation médiation territoriale

### **Comment demander à chaque étudiant d'être en situation de concertation pour l'évaluation?**

Cela semble difficile. Dans le cadre du M52, il y a une mise en situation individuelle ou collective, c'est la dimension de formation. La situation doit permettre l'analyse d'un territoire et des logiques d'acteurs qui y interviennent. Il s'agit aussi d'examiner la manière avec laquelle se sont opérées la concertation et la médiation.

Cette analyse ne peut être théorique, il faut donc que les étudiants en situation de formation mettent en place des temps et une démarche de concertation. Le document d'accompagnement et des formations appuieront les équipes dans ce sens.

**Pour l'évaluation, on s'appuie sur la situation étudiée.**

**Oral obligatoire ?** La note de service s'impose. L'équilibre oral-écrit sur les deux CCF de l'épreuve E5 a été privilégié.

## **E5** écrit / capacité conception de projet de gestion envir. et EE

- **Que met-on dans cette épreuve ?**

C'est une analyse d'une action de gestion ou de valorisation d'espace naturel dans ses dimensions techniques et économiques envisagée dans le cadre du fonctionnement d'une organisation avec son budget et son fonctionnement.

- C'est un CCF classique, un devoir sur table, il faut un ensemble de documents sur lesquels travaille l'étudiant.  
voir les sous-capacités comme guide
- Ce peut être une étude de cas avec des documents fournis le jour de l'écrit. On peut aussi partir sur un cas concret qui vient d'un autre exercice (voire le stage). Attention toutefois à ne pas alourdir les opérations d'évaluation.

## **E6** pratique et écrit / capacité « production de diagnostics et expertises naturalistes »

- La partie pratique correspond à un recueil de données sur site : choix de la méthode, enregistrement de données, capitalisation... Dans la partie écrite, il s'agit de les analyser pour leur donner du sens (en les confrontant à d'autres données si nécessaire) , de les mettre en forme et, au regard d'une problématique, de s'appuyer sur cette analyse pour tirer une conclusion
- **Précisions sur la notion d'épreuve pratique :**  
L'épreuve pratique s'appuie sur des compétences acquises sur le terrain ou au laboratoire (les sous-capacités impliquent des mises en oeuvre)

La partie pratique est individuelle, la même situation concrète sert pour la pratique et l'écrit.



## **E6** pratique et écrit / capacité production de diagnostics et expertises

- L'écrit est le même pour tous les étudiants.
- Si un unique sujet est construit, il peut toutefois faire appel à des données propres à chaque site.  
ex : à partir des données que vous avez collectées, envisagez l'évolution du site en l'absence de gestion.
- Les bases de données doivent être comprises au sens large, ce sont des données complémentaires aux données produites qui servent à les interpréter (carte de végétation, données climatiques...)
- La dimension géomatique doit être présente dans l'évaluation

## E6 pratique et écrit / capacité production de diagnostics et expertises

- L'évaluation peut être étalée dans le temps : un premier temps de validation du choix de protocole, deuxième temps de validation de la réalisation d'opération de collecte de données.
- Un des critères peut être d'évaluer la qualité des données récoltées, il y a des points d'étape dans le déroulement de l'épreuve, les situations peuvent être différentes d'un support à l'autre

- **Sur une même situation concrète ?**

L'évaluation porte sur une partie pratique individuelle, rien n'est imposé quant au fait que la situation concrète soit la même pour les étudiants ou non.

## **E6** pratique et écrit / capacité production de diagnostics et expertises

- **Le support peut-il être le lieu de stage ?**

Cela paraît difficile pour des soucis d'équité et de simplicité du dispositif d'évaluation.

- **Le stage ou l'apprentissage peuvent-ils servir à cette évaluation ?**

Difficilement, le stage ne semble pas le bon cadre pour des raisons de temps et d'éloignement.

- **Etudiants en charge d'études naturaliste sur l'année (ils réalisent le protocole) épreuve écrite décalé dans le temps ?**

Pourquoi pas si l'évaluateur est en mesure de vérifier les compétences visées et de valider les critères d'évaluation retenus

- Pour l'écrit, il n'y a pas d'indication de durée de l'épreuve, le poids respectif de la partie pratique et de la partie écrite est au choix de l'équipe

## **E6** pratique et écrit ou oral / **Conduire une opération de génie écologique .**

**Les trois sous -capacités s'évaluent à partir d'un exemple concret de terrain :**

- - Choisir les modalités techniques , nécessite d'acquérir une culture technologique diversifiée.
- -Organiser des opérations est une capacité de management acquise par l'expérience
- -Mettre en oeuvre une opération de s'évalue sur le terrain
- **La pratique sous entend des opérations observables par un enseignant,**  
Il s'agit d'une pratique "explicitée" : au delà de la réalisation pratique, l'écrit ou l'oral consiste en une analyse critique de cette réalisation.  
Attention se référer la typologie des opérations de génie écologique dans le DA du M53 : la pratique n'est pas qu'une opération de bucheronnage ou débroussaillage.

## **E6** 1 écrit / 3 sous-capacités :

**Concevoir des projets pédagogiques de mise en oeuvre de démarches d'EEDD,  
réaliser des activités d'information de sensibilisation et d'interprétation,  
accueillir et accompagner les publics en sécurité**

- **C'est un écrit.**
- **Les questions doivent permettre l'analyse critique de l'action mise en oeuvre.**
- **L'action d'animation peut être collective.**

**E6** dossier collectif et oral /  
concerne le projet tutoré  
capacité à “conduire des projets de gestion de valorisation et de  
préservation de la nature”.

- Une production écrite est remise au commanditaire elle est collective et évaluable ainsi que la démarche de réalisation de la réponse à la commande et son adéquation. Un bilan doit donc être fait avec le commanditaire.
- l'oral est individuel, il met en valeur le travail réalisé mais peut le prolonger ou le compléter avantageusement.
- On évalue des capacités (C9). Le résultat du projet peut permettre d'évaluer ces capacités.
- Le commanditaire peut assister à l'évaluation, apporter des éclaircissements et apprécier le travail réalisé. Les enseignants mettent la note.

## **E6** dossier collectif et oral /

concerne le projet tutoré

capacité à “conduire des projets de gestion de valorisation et de préservation de la nature”.

Le contenu du dossier évalué est défini par l'équipe pédagogique : rapport "traditionnel" rendu au commanditaire ou carnet de bord. L'équipe dont le tuteur suit le projet et sa progression. (cf annexe 2 document d'accompagnement sur la démarche de tutorat et de coordination des projets tutorés)

Les capacités évaluées sont bien la conduite de projet avec toutes les sous-capacités décrites (C9 et déclinaison).

Par souci de simplicité, le dossier évalué peut être le dossier remis au commanditaire.

# Quelques considérations sur le projet tutoré

- La commande d'un projet tutoré peut être faite par un membre de l'établissement dans la mesure où :
  - Elle a un caractère professionnel
  - Un commanditaire engagé qui suit, réceptionne et participe à l'évaluation du travail réalisé.
  - Il y a conventionnement et contractualisation, donc responsabilisation du commanditaire.
  - Où la démarche peut être suivie de la même manière que pour les autres projets



# Quelques considérations sur le projet tutoré

- **1 commanditaire pour l'ensemble de la classe ?**
- c'est possible mais il faut que la commande s'y prête et découper le projet en autant de sous projets distincts
- L'objectif reste bien de pouvoir évaluer la capacité des étudiants à mener un projet
- Un oral individuel doit pouvoir être réalisé.

# Quelques considérations sur le projet tutoré

- Le temps de projet tutoré peut être comptabilisé comme temps de stage cf DA du M56.
- **La taille du groupe projet ? de 4 à 6**